



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 26 janvier 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente, madame et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2005-76

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SPÉCIALES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU DES 11 ET 18 JANVIER 2005 ET DES SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU DES 12 ET 19 JANVIER 2005

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux des séances spéciales du comité exécutif de la Ville de Gatineau des 11 et 18 janvier 2005 et des séances du comité exécutif de la Ville de Gatineau des 12 et 19 janvier 2005 ont été déposées aux membres de comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux tels que soumis.

Adoptée

CE-2005-77

APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 51 - 106 207,52 \$ ET NUMÉRO 2 - 5 038,10 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 53 - 412 618,73 \$ ET NUMÉRO 2 - 77 608,40 \$, LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 50 - 2 941,05 \$ ET NUMÉRO 1 - 376,43 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 47 - 980 645,37 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 51 et 2, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 53 et 2, les listes des réquisitions numéros 50 et 1 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 47 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 51	Pièces de comptes à payer	106 207,52 \$	10 au 14 janvier 2005
Liste PA numéro 2	Pièces de comptes à payer	5 038,10 \$	10 au 14 janvier 2005
Liste PD numéro 53	Pièces de comptes à payer	412 618,73 \$	10 au 14 janvier 2005
Liste PD numéro 2	Pièces de comptes à payer	77 608,40 \$	10 au 14 janvier 2005

Liste des réquisitions numéro 50	Pièces de comptes à payer	2 941,05 \$	10 au 14 janvier 2005
Liste des réquisitions numéro 1	Pièces de comptes à payer	376,43 \$	10 au 14 janvier 2005
Liste des embauches numéro 47	Embauches de personnel temporaire	980 645,37 \$	3 au 7 janvier 2005

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-78

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-01 -
203 802,48 \$ - PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 12 JANVIER 2005**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-01 d'un montant total de 203 802,48 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 12 janvier 2005.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-79

**SOUSSION 2004 SI 270 - INFORMATIQUE DL - LOCATION DE MICRO-
ORDINATEURS PORTABLES – SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION –
63 522,55 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Informatique DL, 435, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 6Z8, pour la location de 30 micro-ordinateurs portables de marque IBM T-42 incluant l'option de 25 réplicateurs de ports, pour un montant total de 63 522,55 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 30 novembre 2004 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Ce comité accepte le financement des micro-ordinateurs cités ci-haut par la firme Financement mondial IBM, 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H3B 4W2 et ce, au taux annuel de 262,81 \$ par tranche de 1 000 \$ (5,12%), pour un terme de 48 mois à compter de la date d'acceptation pour un total de 66 777,44 \$. Le loyer annuel est fixé à 16 694,36 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin, au montant annuel de 16 694,36 \$ incluant les taxes, seront imputés au poste budgétaire 02-13430-514 "Infocentre – Location d'équipements informatiques".

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2006, 2007, 2008 et 2009 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-80

FERMETURE DE RUES DANS LE CADRE DE LA 27^e ÉDITION DE BAL DE NEIGE AU PARC JACQUES-CARTIER DU 4 AU 20 FÉVRIER 2005

CONSIDÉRANT QUE la 27^e édition de Bal de neige se tiendra sur une période de 17 jours, soit du 4 au 20 février 2005;

CONSIDÉRANT QUE le « Domaine des flocons » du parc Jacques-Cartier est le site favori des participants avec plus de 300 000 visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de rues et le contrôle de la circulation sont des éléments essentiels à la sécurité des participants :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la Commission de la capitale nationale, dans le cadre de Bal de neige, à fermer la rue Laurier, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue de Verdun ainsi que la rue Saint-Étienne, entre les rues de Notre-Dame-de-l'Île et Laurier, sauf pour les véhicules d'urgence et de services ainsi que les autobus de la Société de transport de l'Outaouais et de O.C. Transpo, aux dates, heures et conditions suivantes :

- les mercredis 9 et 16 février 2005, les jeudis 10 et 17 février 2005 et les vendredis 4, 11 et 18 février 2005, de 9 h 30 à 11 h et de 13 h à 14 h 30;
- les samedis 5, 12 et 19 février 2005 et les dimanches 6, 13 et 20 février 2005, de 9 h 30 à 17 h 30;
- respecter les normes de signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- assurer un nombre suffisant de ressources pour la fermeture de rues et le contrôle de la circulation;
- assurer une entente avec les Services de sécurité incendie et de police concernant les mesures de sécurité et la mise en opération des feux de circulation sur clignotants durant l'événement;
- assurer l'accès en tout temps aux résidents touchés par ces fermetures de rues;
- la présente entente est assujettie aux mêmes clauses de responsabilités et d'assurances que celles contenues au protocole d'entente convenu entre la Ville de Gatineau et la Commission de la capitale nationale dans le cadre de la réalisation du volet québécois le « Domaine des flocons » de Bal de neige 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71511-121	5 500 \$	Bal de neige suppl. rég./policiers

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-81

DEMANDE DE SALLE GRATUITE POUR LA COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DU RWANDA PAR L'ASSOCIATION HUMURA - 1 109,99 \$

CONSIDÉRANT QUE l'événement présenté par l'Association Humura vise à supporter les victimes du génocide du Rwanda et que plusieurs réfugiés rwandais ont été accueillis à Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'activité proposée vise la réconciliation, le partage et le soutien entre les peuples victimes de génocides et est ouverte à toute la population;

CONSIDÉRANT QUE l'Association Humura est un organisme à but non lucratif dûment incorporé qui est actuellement reconnu par la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'une motion de reconnaissance de la journée du 7 avril commémorant le génocide du Rwanda a été adoptée en 2004 par le conseil municipal de la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde l'utilisation gratuite de l'Agora de la maison du Citoyen ainsi qu'un micro sur lutrin à l'Association Humura pour la commémoration du génocide du Rwanda qui se tiendra le 16 avril 2005 de 12 h 30 à 23 h. Cette exemption représente un montant de 1 109,99 \$.

Adoptée

CE-2005-82

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-47 - 169 080,34 \$, NUMÉRO B-48 - 170 026,60 \$ ET NUMÉRO B-49 - 746 547,88 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables suivantes :

- numéro B-47 d'un montant total de 169 080,34 \$ pour la période du 14 au 20 décembre 2004;
- numéro B-48 d'un montant total de 170 026,60 \$ pour la période du 21 au 27 décembre 2004;
- numéro B-49 d'un montant total de 746 547,88 \$ pour la période du 28 décembre 2004 au 11 janvier 2005.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-83

SOUSSION 2004 SP 192 - CONSTRUCTION LAFARGE QUÉBEC LTÉE - AMÉNAGEMENT DE JEUX D'EAU - PARC RENÉ-LÉVESQUE - SERVICE D'INGÉNIERIE - APPROXIMATIVEMENT 195 473,49 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - SIMON RACINE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction Lafarge Québec Ltée, 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, pour les travaux d'aménagement de jeux d'eau au parc René-Lévesque, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 195 473,49 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 14 octobre 2004 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30200-006-47934	108 577,69 \$	Programme d'aménagement de parcs parc René-Levesque
18-40018-002-47935	75 000 \$	Travaux d'immo. - District électoral de Limbour parc René-Levesque
04-13493	11 895,80 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30200-020	4 889,15 \$		Programme d'aménagement de parcs // parc de Belmont
06-30200-006		4 889,15 \$	Programme d'aménagement de parcs // parc René-Levesque

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-84

SOUSSION 2004 SP 230 - DIVERS FOURNISSEURS - ACHAT DE DEUX CAMIONNETTES À CABINE MULTIPLACE AVEC BENNE BASCULANTE - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 171 053,67 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge les contrats aux firmes suivantes pour la fourniture de véhicules, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et les soumissions déposées en date du 18 novembre 2004, à savoir :

ANNEXE A

Fortier Auto (Montréal) Ltée, 7000, boulevard Louis-H-Lafontaine, Anjou, Québec, H1M 2X3, pour la fourniture d'une camionnette à cabine multiplace, au montant total de 80 251,79 \$ incluant les taxes et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

ANNEXE B

Cartier Pontiac Buick GMC Ltée, 1475, boulevard Pie XI Sud, Val-Bélair, Québec, G3K 1H1, pour la fourniture d'une camionnette à cabine multiplace, au montant total de 90 801,88 \$ incluant les taxes et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30209-007-47936	160 643,97 \$	Achat de véhicules et d'équipements T.P. 9 gros camions
04-13493	10 409,70 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30209-001	41 240,99 \$		Achat de véhicules et d'équipements T.P. // 7 automobiles
06-30209-007		41 240,99 \$	Achat de véhicules et d'équipements T.P. // 9 gros camions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-85

SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIALE DES BRAVES DU COIN INC. - SPECTACLE-BÉNÉFICE - CABINET DU MAIRE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association des braves du coin inc., case postale 1934, succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3X0, dans le cadre d'un spectacle-bénéfice qui se tiendra le 5 février 2005, à l'auditorium du Collège de l'Outaouais, pour les enfants malades du CHVO (pédiatrie).

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	500 \$	Yves Ducharme - maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-86

SUBVENTION DE 600 \$ - CLUB DIAMANT SACRÉ-COEUR - DISTRICT ELECTORAL DE HULL - DENISE LAFERRIÈRE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Club Diamant Sacré-Coeur, à l'attention de madame Simone Beauchemin, présidente, 20, rue Mance, appartement 804, Gatineau, Québec, J8X 4B8, à titre de subvention pour les activités de loisirs du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11408-972	600 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-87

SUBVENTION DE 500 \$ - UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Guy Arcand, chef de délégation, 394, boulevard Maloney Ouest, local 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5, à titre de subvention pour supporter les bénévoles qui vont accompagner la délégation de Gatineau au Jeux du Québec de St-Hyacinthe du 25 février au 5 mars 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972-30023	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11410-972-30019	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11408-972-30017	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11407-972-30016	100 \$	Pierre Philion - de Saint-Raymond/Vanier subventions
11406-972-30015	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972-30014	100 \$	Marc Bureau - de Wright - Parc-de-la-Montagne subventions
11403-972-30187	100 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-88

SUBVENTION DE 50 \$ - LES HABITATIONS PARTAGÉES DE L'OUTAOUAIS URBAIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT - PARC-DE-LA-MONTAGNE - MARC BUREAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre des Habitations partagées de l'Outaouais urbain, à l'attention de madame Christine Charlebois, présidente, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, bureau 109, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, à titre de subvention pour une activité d'autofinancement par une Soirée dansante St-Valentin qui se tiendra le 12 février 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	50 \$	Marc Bureau – de Wright – Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-89

SUBVENTION DE 675 \$ - LA GRANDE VISITE DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 675 \$ à l'ordre de La grande visite de Gatineau, à l'attention de monsieur Yves Lusignan, Case postale 79021, CSP Galeries de Hull, Gatineau, Québec, J8Y 6V2, à titre de subvention pour la deuxième édition de l'événement qui aura lieu le 24 juin 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	250 \$	Yves Ducharme - maire subventions
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11409-972	50 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11408-972	25 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11406-972	100 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	100 \$	Marc Bureau – de Wright – Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-90

SUBVENTION DE 825 \$ - LEUCAN OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 825 \$ à l'ordre de Leucan Outaouais, à l'attention de monsieur Théo Wafer, 40, rue Lafleur, Gatineau, Québec, J8P 2B8, à titre de subvention pour le tournoi de billard organisé au profit de Leucan et qui aura lieu le 14 février 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	25 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11415-972	150 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11413-972	50 \$	Richard Côté – de Bellevue subventions
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	100 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11406-972	100 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	100 \$	Marc Bureau – de Wright – Parc-de-la-Montagne subventions
11403-972	100 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-91

SUBVENTION DE 850 \$ - ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU – 30 HEURES VÉLO NICOLAS-GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 850 \$ à l'ordre de l'école polyvalente Nicolas-Gatineau à l'attention de monsieur François Allard, 360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour le 30 heures vélo Nicolas-Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Yves Ducharme - maire subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	500 \$	Richard Côté – de Bellevue subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11410-972	25 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11406-972	100 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-92

SUBVENTION DE 350 \$ - LES FÉES D'EAU DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre des Fées d'eau de Gatineau à l'attention de madame Suzanne Pagé-Pytura, 62, rue de Sanary, Gatineau, Québec, J8T 7N9, à titre de subvention pour la compétition inter-provinciale de nage synchronisée qui se tiendra à Gatineau les 23 et 24 avril 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	50 \$	Richard Côté – de Bellevue subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11409-972	100 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11403-972	50 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-93

SUBVENTION DE 200 \$ - COLLÈGE SAINT-ALEXANDRE - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Collège Saint-Alexandre, à l'attention de monsieur Mario Vachon, directeur général, 2425, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8V 1E7, à titre de subvention pour le concours régional Opti-Math qui aura lieu le 19 mars 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	25 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11410-972	25 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11409-972	50 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11403-972	50 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions
11401-972	25 \$	André Levac - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-94 **SUBVENTION DE 300 \$ - CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE DE L'OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais, à l'attention de madame Sharon Nadeau, directrice générale CLSO et coordonnatrice Expo-sciences Bell 2005, 247, chemin Freeman, Gatineau, Québec, J8Z 2A9, à titre de subvention pour la 22^e édition de l'Expo-sciences Bell, finale régionale de l'Outaouais qui aura lieu du 11 au 13 mars 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau – de Wright – Parc-de-la-Montagne subventions
11418-972	100 \$	Yves Ducharme - maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-95 **SUBVENTION DE 800 \$ - CLUB DES JOYEUX LURONS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - SIMON RACINE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre du club des Joyeux Lurons à l'attention de monsieur Roy Laframboise, 24, rue Claude, Gatineau, Québec, J8V 1K7, à titre de subvention pour ses obligations envers la collectivité et pour l'entretien de la patinoire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11409-972	800 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-96 **PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE JOCELYNE HOULE ET MESSIEURS LES CONSEILLERS R. ALAIN LABONTÉ, LUC MONTREUIL ET SIMON RACINE AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS À ST-JOHN'S, TERRE-NEUVE - 3 AU 6 JUIN 2005 - 9 500 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise madame la conseillère Jocelyne Houle et messieurs les conseillers R. Alain Labonté, Luc Montreuil et Simon Racine à participer au congrès de la Fédération canadienne des municipalités qui se tiendra à St-John's, Terre-Neuve, du 3 au 6 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 2 180 \$ (545 \$ X 4 avant le 31 mars 2005) à l'ordre de la Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence, Ottawa, Ontario, K1N 5P3, concernant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-311-30018	2 375 \$	Conseil municipal congrès et colloques
11100-311-30025	2 375 \$	Conseil municipal congrès et colloques
11100-311-30011	2 375 \$	Conseil municipal congrès et colloques
11100-311-30026	2 375 \$	Conseil municipal congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-97

PARTICIPATION DE MADAME THÉRÈSE CYR ET DE MONSIEUR YVON BOUCHER AU COLLOQUE ANNUEL DE LA FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP - MONTRÉAL - 15 AU 17 FÉVRIER 2005 - 2 800 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame Thérèse Cyr et monsieur Yvon Boucher à assister au 22^e colloque annuel de la Fondation de l'Entrepreneurship qui se tiendra à Montréal du 15 au 17 février 2005 pour une dépense maximale de 2 800 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 828,18 \$ à l'ordre de la Fondation de l'Entrepreneurship, 55, rue Marie-de-l'Incarnation, bureau 201, Québec, Québec, G1N 3E9, concernant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-311-30024	1 400 \$	Conseil municipal congrès et colloques
11100-311-30019	1 400 \$	Conseil municipal congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-98

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER JOSEPH DE SYLVA AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS À ST-JOHN'S, TERRE-NEUVE - 3 AU 6 JUIN 2005 - 2 360 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Joseph De Sylva à participer au congrès de la Fédération canadienne des municipalités qui se tiendra à St-John's, Terre-Neuve, du 3 au 6 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 545 \$ à l'ordre de la Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence, Ottawa, Ontario, K1N 5P3, concernant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-311-30021	2 360 \$	Conseil municipal congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

Madame la conseillère Jocelyne Houle quitte son siège.

CE-2005-99

PERMANENCE DE MONSIEUR OLIVIER PICHÉ AU POSTE D'INFORMATICIEN / SOUTIEN - RÉSEAUX AU SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION, MODULE DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE monsieur Olivier Piché a été engagé à l'essai pour une période de 20 jours consécutifs travaillés par la résolution numéro CE-2004-1789, adoptée par le comité exécutif le 3 novembre 2004;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier est entré en fonction le 8 novembre 2004 et a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de monsieur Olivier Piché au poste d'informaticien / soutien – réseaux au Service des systèmes d'information, Module de l'administration et des finances et ce, rétroactivement au 3 décembre 2004.

Adoptée

CE-2005-100

PERMANENCE DE MADAME GINETTE MATTE AU POSTE DE COMMIS SPÉCIALISÉ / SECTION DES ARÉNAS AU SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE, MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE madame Ginette Matte a été mutée à l'essai pour une période de six mois, par la résolution numéro CE-2004-301, adoptée par le comité exécutif le 25 février 2004;

CONSIDÉRANT QUE dû à un arrêt de travail, la période d'essai de madame Ginette Matte a débuté le 9 août 2004 à son entrée en fonction et celle-ci a complété sa période d'essai le 9 janvier 2005 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de madame Ginette Matte au poste de commis spécialisé / section des arénas au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, Module de la culture et des loisirs et ce, rétroactivement au 9 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-101*

ENTENTE DE DÉPART DE MONSIEUR SERGE GAUTHIER, CONSEILLER AUX AFFAIRES CULTURELLES DU MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Serge Gauthier, conseiller aux affaires culturelles au Module de la culture et des loisirs a signé une entente de terminaison d'emploi à compter du 19 avril 2005 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter l'entente de terminaison d'emploi de monsieur Serge Gauthier à compter du 19 avril 2005.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'entente de terminaison d'emploi lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même l'appropriation budgétaire du service concerné et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à monsieur Serge Gauthier leurs plus sincères remerciements pour ses années de loyaux services à la Ville.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-102

RETRAITE ANTICIPÉE DE MONSIEUR CLAUDE BRISSON, AGENT AU SERVICE DE POLICE - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS, À COMPTER DU 1^{er} FÉVRIER 2005

CONSIDÉRANT QUE monsieur Claude Brisson, agent au Service de police du Module de la protection des personnes et des biens, a confirmé qu'il prendra sa retraite anticipée le 1^{er} février 2005;

CONSIDÉRANT QUE cet employé aura complété 31 ans et deux mois de service à la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser à monsieur Claude Brisson les sommes qui lui sont dues à la date de sa retraite anticipée prévue le 1^{er} février 2005 et ce, conformément à la convention collective en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris à même l'appropriation budgétaire du Service concerné et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à M. Brisson leurs plus sincères remerciements pour ses années de loyaux services à la Ville.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-103

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2004-1738 - ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MONSIEUR JOËL BERGEVIN AU POSTE DE COORDONNATEUR AUX ACTIVITÉS AU CENTRE DE SERVICES DE HULL, SECTEUR DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, à sa séance du 24 novembre 2004, a accepté par sa résolution numéro CE-2004-1738, l'engagement à l'essai de monsieur Joël Bergevin au poste de coordonnateur aux activités au Centre de Services de Hull, secteur des loisirs, des sports et de la vie communautaire;

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est glissée dans la résolution, il y a lieu de modifier celle-ci :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la modification suivante :

- Le salaire de monsieur Joël Bergevin sera établi selon la convention collective des cols blancs de l'ex-Ville de Gatineau, soit selon la classe X, 6^e échelon.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71012-112 – Administration Loisirs – Hull – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

Adoptée

CE-2005-104*

MODIFICATION À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU SERVICE DU GREFFE, SERVICES JURIDIQUES

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des discussions tenues lors de la réunion de planification des 19, 20 et 21 novembre 2004, la création d'un poste de messenger au Service du greffe, Services juridiques a été retenue;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2005 de la Ville de Gatineau prévoit cette création de poste;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter une modification à la structure organisationnelle du Service du greffe, Services juridiques :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter la modification à la structure organisationnelle du Service du greffe, Services juridiques :

Création d'un poste syndiqué

- Messenger au Service du greffe, Services juridiques.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service du greffe, Services juridiques.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-14200-112 – Reprographie et messagerie – Régulier – Cols blancs.

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
14200-132	21 460 \$		Reprographie et messagerie // temp./cols blancs
14200-112		21 460 \$	Reprographie et messagerie // réguliers/cols blancs

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-105*

MODIFICATION À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA SECTION PLANIFICATION STRATÉGIQUE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des discussions tenues lors de la réunion de planification des 19, 20 et 21 novembre 2004, la création d'un poste de coordonnateur de la gouvernance participative à la Section planification stratégique de la Direction générale a été retenue;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2005 de la Ville de Gatineau prévoit cette création de poste;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter une modification à la structure organisationnelle de la Section planification stratégique :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter la modification à la structure organisationnelle de la Section planification stratégique :

Création d'un poste non syndiqué

- Coordonnateur à la gouvernance participative à la Section planification stratégique.

Le Service des ressources humaines est autorisé à :

- Modifier l'organigramme de la Direction générale
- Procéder à l'évaluation du poste
- Mettre à jour la politique salariale des cadres

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13115-115 – Gouvernance participative – Unité de coordination – Régulier – Non syndiqué.

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-99200-132	50 000 \$		Autres dépenses // temp./cols blancs
02-13115-115		50 000 \$	Gouvernance participative-unite de coordination // réguliers/non-syndiqués

Un certificat du trésorier a été émis le 21 janvier 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

M^e YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif